



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-67025>

Département(s) de publication : **62**

Annonce n° **25-67025**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Mairie d'Arras

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 21620041000019

Ville : Arras

Code postal : 62000

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 62

Section 2 - Communication

Lien direct aux documents de la consultation : <http://arras.fr>

Identifiant interne de la consultation : 2025S0020

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Oui

Nom du contact : Virginie DEVEY

Adresse mail du contact : s-marches@ville-arras.fr

Numéro de téléphone du contact : +33 321506931

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Lettre de candidature DC1 Si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet. Dans l'hypothèse où un candidat serait placé en redressement judiciaire après le dépôt de son offre, il doit en informer sans délai le pouvoir adjudicateur ; Les pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat Une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 et L. 2141-7 à L. 2141-11 notamment qu'il satisfait aux obligations concernant l'emploi des travailleurs handicapés définies aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail Le pouvoir de la personne habilitée à engager le candidat

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Déclaration DC2 ;
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** Liste des principales fournitures ou des principaux services effectués (3 dernières années) indiquant le montant, la date et le destinataire, prouvés par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique, Le pouvoir de la personne habilitée à engager le candidat Certificat de régularité fiscale Certificat de régularité sociale

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 24/07/2025 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Critères d'attribution : Prix 40% Valeur Technique 60% Qui sera analysée à l'aide des sous critères suivants : - Expériences et qualité des références liées à l'objet du marché - Méthodologie, moyens humains et matériels démontrés aux prestations - Planning de réalisation de la mission

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Audit sur la propreté urbaine de la Ville d'Arras et définition d'un plan d'action.

Code CPV principal - Descripteur principal : 71240000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Audit sur la propreté urbaine de la Ville d'Arras et définition d'un plan d'action.

Lieu principal d'exécution du marché : Arras

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Procédure adaptée ouverte (Articles L 2123-1-1 et R2123-1 - Inférieure au seuil des procédures formalisées - Code de la commande publique). Les prix du marché sont traités à prix forfaitaires. Le marché prendra effet à la date de sa notification à l'attributaire et prendra fin à la restitution du rapport final, dans un délai maximum de 6 mois. Le marché n'est pas reconductible. Il est prévu une composition en 3 phases qui sont détaillées aux pages 3 et 4 du CCTP, et dont la durée est la suivante : Phase 1 : 6 semaines Phase 2 : 4 semaines Phase 3 : 8 semaines

Date d'envoi du présent avis à la publication : 16/06/2025